



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 FEVRIER 2012

DELIBERATION RELATIVE A L'ADOPTION DE DEMANDES DE REMISES GRACIEUSES

Le 24 février 2012, le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Monsieur Patrice BRUN,

⇒ a adopté des demandes de remises gracieuses pour un montant de 3 954 euros.

Délibéré par le Conseil d'Administration, à Pessac, le 24 février 2012.

Nombre de membres présents	19
Nombre de membres représentés	6
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	25
Nombre de votes pour	25
Nombre de votes contre	0

Le Président,

Patrice BRUN